

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 novembre 2019 — N° 79

Président de l'Assemblée nationale : M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Hommage aînés décernés par la Table de concertation des personnes aînées du Bas-Saint-Laurent.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Normand Beaulieu et Claude Champagne, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le 20e anniversaire de l'organisme Cyclo Nord-Sud.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Céline Lefebvre, lauréate du premier prix Céline-Lefebvre.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Service budgétaire et communautaire de Jonquière.

1250

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de football les Rebelles, gagnante de la Coupe d'or.
M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter MM. Anass El Oukid et Simon Lévesque, lauréats au gala Forces Avenir.
Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage aux membres de l'organisme La Halte des proches pour leur soutien aux proches aidants.
Mme Proulx (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter la Fromagerie Île-aux-Grues, gagnante de trois médailles aux World Cheese Awards.
M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner le jour de l'indépendance de la République algérienne démocratique et populaire.
À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.
Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 42 Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 42.

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics 2018-2019 – États financiers consolidés du Gouvernement du Québec, volume I;

(Dépôt n° 1150-20191107)

Les comptes publics 2018-2019 — Renseignements financiers sur le fonds consolidé du revenu : Fonds général et fonds spéciaux, volume II.

(Dépôt n° 1151-20191107)

1381

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 81 concernant le Règlement numéro 2018-453 sur la gestion des véhicules hors route sur les chemins municipaux de la municipalité de Potton, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 septembre 2019 par Mme Ghazal (Mercier);

(Dépôt n° 1152-20191107)

La réponse à la question écrite n° 88 concernant l'utilisation des pesticides au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 octobre 2019 par Mme Montpetit (Maurice-Richard);

(Dépôt n° 1153-20191107)

La réponse à la question écrite n° 89 concernant l'utilisation des pesticides au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 octobre 2019 par Mme Montpetit (Maurice-Richard);

(Dépôt n° 1154-20191107)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 septembre 2019 par Mme Ghazal (Mercier) concernant la détaxation de l'électricité au Québec.

(Dépôt n° 1155-20191107)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 6 novembre 2019, que lui a adressée M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, concernant la lettre datée du 4 novembre 2019, de M. Pierre Gagnon, vice-président exécutif – affaires corporatives et juridiques et chef de la gouvernance d'Hydro-Québec, relativement à la question de droit ou de privilège soulevée le 29 octobre 2019;

(Dépôt n° 1156-20191107)

La copie de la réponse du président à la lettre, en date du 1^{er} novembre 2019, que lui a adressée Mme Ménard, whip en chef de l'opposition officielle, concernant le décorum à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1157-20191107)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charest, ministre déléguée à l'Éducation, conjointement avec M. Ciccone (Marquette), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Labrie (Sherbrooke) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'accomplissement des athlètes québécois, membres d'Équipe Canada, qui ont participé à la quinzième édition des Jeux olympiques spéciaux d'été, qui se sont déroulés à Dubaï et à Abu Dhabi, du 14 au 21 mars 2019 dernier;

QU'elle souligne la performance exceptionnelle de nos athlètes, qui leur a permis de récolter 20 médailles;

QU'elle souligne leurs exploits et leur détermination, faisant d'eux des modèles de réussite et une source d'inspiration pour leurs pairs, la relève et l'ensemble des Québécois;

QU'enfin, elle invite les membres de cette Assemblée à assister au match de soccer amical, qui se déroulera aujourd'hui, au PEPS de l'Université Laval entre les membres de l'Assemblée nationale et les athlètes olympiques spéciaux du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale, à l'occasion du jour du Souvenir, rende hommage à ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour le maintien de la paix, la défense de notre liberté et le respect des droits humains;

QU'elle observe un moment de recueillement en leur mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des Inuits;

QU'à cette occasion, elle souligne la résilience des communautés inuites qui sont les premières touchées par les impacts des changements climatiques au Québec;

QU'elle reconnaissance que ces changements climatiques ont un impact important sur la capacité des communautés à perpétuer et transmettre leurs pratiques traditionnelles et leur culture:

QUE dans la poursuite de son engagement à reconnaître et mettre en œuvre la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies, l'Assemblée s'engage à soutenir les Inuits dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques dans le respect de leur autonomie et de leur capacité d'agir.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **240** en annexe)

Pour: 108 Contre: 0 Abstention: 0

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Marissal (Rosemont) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant l'entente de continuité conclue entre Rio Tinto et le gouvernement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec;

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs se réunira en séance publique afin de procéder à ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières; puis en séance de travail afin de faire le bilan des auditions publiques sur l'exploitation sexuelle des mineurs;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance publique afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative portant sur l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 15 novembre 2019, Mme Dorion (Taschereau) s'adressera à Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'incapacité du gouvernement d'agir pour la préservation de la qualité de l'information au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Girard, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 41, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016, du 28 mars 2017, du 27 mars 2018 et du 21 mars 2019, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 41 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 41 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Adoption

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 38, Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 38 est adopté.

À 12 h 53, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Les travaux reprennent à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 07, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

le premier, sur une question adressée par M. Derraji (Nelligan) à M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, portant sur le sujet suivant : « L'isolement du gouvernement caquiste au sujet de la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) ». M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, remplace le ministre pour ce débat;

— le deuxième, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « L'impact négatif de la réforme du gouvernement caquiste concernant le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) sur les établissements d'enseignement supérieurs ».

À 18 h 32, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 novembre 2019, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 7 novembre 2019, à 14 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de M. Chassin (Saint-Jérôme), de M. Émond (Richelieu) et de Mme Guillemette (Roberval), les représentants du premier ministre, et de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 5 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Ouellette (Chomedey) :

(Vote n° 240)

POUR - 108

Allaire (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	(Berthier)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (<i>CAQ</i>)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rizqy (<i>PLQ</i>)
Barrette (<i>PLQ</i>)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Robitaille (<i>PLQ</i>)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (<i>PLQ</i>)	Girault (<i>CAQ</i>)	Lévesque (<i>CAQ</i>)	Roy(PQ)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	(Bonaventure)
(Prévost)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (<i>CAQ</i>)	Roy(CAQ)
Blais (CAQ)	Guillemette (<i>CAQ</i>)	(Chapleau)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Sauvé (<i>PLQ</i>)
Boulet (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (<i>CAQ</i>)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (<i>CAQ</i>)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (<i>CAQ</i>)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (<i>PLQ</i>)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (<i>PLQ</i>)	Montpetit (<i>PLQ</i>)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Laviolette–Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (<i>PLQ</i>)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup–
			Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Thériault (<i>PLQ</i>)
Ciccone (<i>PLQ</i>)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (<i>CAQ</i>)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Weil (<i>PLQ</i>)
Derraji (<i>PLQ</i>)	LeBel (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dubé (CAQ)	(Champlain)	Poulin (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Émond (<i>CAQ</i>)	(Lotbinière-Frontenac)	(Côte-du-Sud)	